

LE JOUR, 1947
24 Mai 1947

REFLEXIONS POUR DEMAIN MATIN

Réserve faite de la liberté de nuire à autrui, il ne semble pas qu'on puisse imaginer au Liban plus de liberté qu'il n'y en a en ce moment. Cela devrait édifier les sceptiques et les curieux. Mais ceux-là qui réclament avec le plus d'acharnement la liberté intégrale, nous sont montrés de toutes les manières le cas qu'ils en faisaient lorsqu'ils étaient les maîtres. Tous les citoyens de ce pays de quelque indépendance d'esprit ou d'humeur pouvaient alors se considérer comme traqués.

La mémoire des libanais n'est pas à ce point courte et défaillante qu'elle ait oublié un passé si récent et si odieux.

S'il est un pays où la parabole de la paille et de la poutre prend un relief exceptionnel, c'est bien celui-ci. Mais ce n'est pas l'heure de revenir sur ce qui divise. La veille d'aller aux urnes, c'est l'union qu'il faut prêcher. L'union sur les principes, l'union sur les idées fondamentales qui ont fait notre nation et qui en sont la raison d'être : l'indépendance du Liban, les libertés du Liban, la sauvegarde des traits originaux du Liban, de ce Liban, qui nous est plus cher que notre vie.

Mais nous ne nous faisons pas d'illusions ; il est improbable que ce soit à l'intérieur d'une chambre libanaise que le génie se manifeste ; (on pourrait en dire autant des assemblées des grands pays tels que la France et l'Angleterre même). Notre ambition ne va donc pas si loin.

Par définition nous attendons d'un certain nombre de députés libanais d'assurer, avant tout la concorde et la paix ; et c'est un assez grand service qui, comme cela, sera rendu au Liban. Ceux qu'il faut élire, ce sont les plus raisonnables, les plus sages.

Ceux qui inventent la poudre tous les matins, les héros déchaînés, qu'ils cherchent un autre exutoire ! Une chambre vraiment libanaise et qui consolide ce pays ne peut être que l'image de tous les Libanais. Elle ne peut être que cela, si l'on veut que notre pays ait un avenir aussi solide que son passé.